

# Plan de sécurité de Quartier (PSQ)

**HYPER CENTRE**  
Maison de Police du Centre

« Une équipe à l'écoute »



Juillet 2011

Mises à jour (dates) :
-
-
-
-

# Table des matières

## **1. Profils**

### 1.1 Profil du Quartier

- 1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques*
- 1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité*
- 1.1.3 La criminalité enregistrée*
- 1.1.4 La circulation*
- 1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)*
- 1.1.6 Les personnes clefs du Quartier- non diffusé*

### 1.2 Profil de l'équipe de Quartier

## **2. Les priorités externes du Quartier**

- 2.1 Les nuisances et la criminalité de rue [y compris les problématiques prioritaires du RZP (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques)]
  - Les chiens
  - L'environnement
  - Les comportements dérangeants
    - Les cafés, les horaires de fermeture et le tapage
    - L'affichage sauvage
    - La mendicité
  - Les vols à la tire
- 2.2 La sécurité routière, la fluidité [dont les accidents de roulage avec lésions corporelles et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/stupéfiants, assurances/contrôles techniques, cyclos, excès de vitesse)]
- 2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école)
- 2.4 Les stupéfiants (Non diffusé)
- 2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme) (Non diffusé)
- 2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs) (projet arrondissemental piloté par la Police Fédérale) (Non diffusé)
- 2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants (projet arrondissemental piloté par la Police Fédérale)
- 2.8 La violence intra-familiale/intra-conjugale
- 2.9 Les vols à l'étalage
- 2.10 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat
- 2.11 Quartier à discrimination positive.

### **3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier**

- 3.1 « Du policier de Quartier d'hier à l'équipe de Quartier de demain »
- 3.2 L'implication capable

### **4. Annexes**

- 4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier
- 4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier (2005-2009) pour les principaux phénomènes
- 4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles au sein du Quartier (2005-2010)
- 4.4 Relevé des personnes clefs du Quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, targets Terro...) (Non diffusé)
- 4.5 Plan du quartier de l'hyper-centre
- 4.6 Comptage de flux piétons
- 4.7 Plan d'Action « Insécurité croissante ressentie par les commerçants de l'axe BROU / HARMONIE »
- 4.8 Procès-verbaux des réunions Quartier à discrimination positive SECURITE ET PROPRETE

# 1. Profils

## 1.1 Profil du Quartier

### 1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques

Le Quartier de l'hyper-centre fait partie de la maison de Police du Centre, également composée des équipes de quartier JUSTICE et St REMACLE.

Le quartier est comme son nom l'indique localisé au centre de Verviers. Ainsi, les places Verte et du Martyr en sont les deux points les plus marquants. La place du Marché, légèrement plus excentrée, représente également un des endroits remarquables sans oublier les nombreuses artères commerçantes que nous ne manquerons pas d'évoquer infra. Une visualisation de l'annexe 4.5 permet de cerner les limites précises du quartier.

Le quartier de l'Hyper-centre de Verviers compte 3017 habitants pour une superficie de 0,429 km<sup>2</sup> et 9,043 km de voiries. A titre de comparaison, le secteur de la maison de Police du centre compte 8221 habitants pour une superficie de 1,506 km<sup>2</sup> et 22,690 km de voirie. Comparé à d'autres, il s'agit donc d'un quartier de petite taille à forte densité de population. C'est encore un quartier qui a pour particularité d'avoir, outre ses habitants, une très grande population de passage (Cfr. Infra).

L'offre de logement y est essentiellement constituée d'appartements (79.6%). L'important développement commercial du secteur peut expliquer cette prédominance. L'habitat a aussi pour particularité d'être ancien.

La population résidente du quartier est constituée de 1673 ménages composés, beaucoup plus qu'au niveau zonal, d'hommes seuls (36,3% contre 21%) et, dans une moindre mesure, de femmes seules (26,1% contre 20%). La proportion d'étrangers y est également plus élevée (plus de 18% contre 9% pour la zone). L'hyper centre a encore pour autres caractéristiques de connaître une surreprésentation de personnes pensionnées ainsi que des demandeurs d'emploi. Il constitue également un quartier où les habitants ont en moyenne les revenus les plus faibles .

Le quartier se caractérise par la présence de nombreux commerces essentiellement concentrés rue de l'Harmonie, rue du Brou, Pont St Laurent, place du Martyr, Place Verte, Pont aux Lions, Crapaurue, Terre Hollande, Coronmeuse et rue de Heusy.



Les établissements Horeca constituent également une part importante de l'activité économique du secteur.

Ces particularités attirent incontestablement un nombre important de chalands, de promeneurs et de visiteurs. L'annexe 4.6 représente sous forme de graphique le comptage du flux des piétons pour les principaux axes commerciaux de l'Hyper-Centre. Ce calcul est effectué sur deux périodes d'un mois par l'ASBL Gestion centre ville. Sans nous livrer à une interprétation simpliste des chiffres, la lecture de ces relevés permet d'obtenir une image plus précise de la fréquentation du quartier.

Annexe 4.1: Les données socio-économiques et démographiques du Quartier, du secteur et de la zone.

Annexe 4.5: Le plan du Quartier

### *1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité*

Le quartier de l'Hyper-Centre est, comme son nom l'indique, situé dans le centre de Verviers. Cette visibilité est à elle seule une particularité dont nous devons tenir compte. En effet, les activités commerciales, festives et administratives sont les spécificités majeures du territoire.

Passage en revue de ces lieux spécifiques :

La présence de nombreux établissements Horeca dont des cafés, restaurants, sandwicheries. Certains d'entre eux nécessitent parfois un suivi particulier lorsqu'ils sont source de troubles de l'ordre ou de la tranquillité publique. Un suivi régulier est réalisé et justifié par les infractions récurrentes au RZP concernant par exemple le respect des horaires de fermeture. Les nuisances sonores peuvent également nécessiter la mise en place de ce suivi particulier. Ainsi, lorsque la situation le nécessite, un rapport détaillé est transmis à nos autorités administratives et un arrêté de fermeture provisoire peut être délivré( Cfr 2.1).

La présence de nombreux commerces de détails et de services en tout genre, la plupart franchisés ainsi que de banques dont la concentration est précisée au point 1.1.1.

Relevons par exemple les enseignes suivantes :

**C&A, PRONTI, JBC, LA GRANDE RECRE, ESPRIT, MEX, AMERICAN JEANS, WIBRA, PLANET PARFUM, PARIS XL, CELIO, ENGLEBERT, UENTEN, LANGHOR, BLOKKER, DIABOLO**

Quant aux banques, nous pouvons par exemple citer la BNP PARIBAS située rue de l'harmonie ou encore l'ING Place Verte.

Rue Xhavée : le parc Fabiola et la piscine, les différentes activités du centre sportif (salle de musculation / lutte etc...) Cette salle et ce club de lutte sont essentiellement fréquentés par des personnes d'origines des pays de l'Est. Récemment, le directeur de la piscine, monsieur HARDOUIN s'est plaint d'agissements suspects dans son établissement. Le chef d'équipe s'est donc rendu sur place afin de se rendre compte de la situation et prendre les mesures nécessaires. Il est utile de

préciser que le hall d'entrée est placé sous surveillance vidéo. Ces enregistrements pourront donc être sauvegardés lors de nouveaux faits.

Rue du Collège/ Place Verte : Le CPAS, le FOREM, la POSTE et l'ONEM, dont les agents sont régulièrement victimes de violences verbales et physiques.

Le CPAS et le FOREM font régulièrement appel à nos services afin d'assurer une présence policière lorsqu'ils estiment qu'un bénéficiaire pourrait devenir agressif. En effet, certaines significations de décisions peuvent amener certaines personnes à des réactions disproportionnées.

La POSTE semble moins concernée par ce genre de situation. Cependant, l'activité même de cette dernière a une influence sur la sécurité du quartier.

L'ONEM : notre présence est également régulièrement souhaitée pour les mêmes raisons que le CPAS (voir supra).

Enclos des Récollets : Maison des jeunes (Salle des Récollets). L'endroit n'est pas problématique. Cependant, une vigilance accrue est envisagée lorsque des événements y sont programmés.

Rue du Brou : Galerie VOSS réhabilitée en exposition permanente avec sortie Place St Paul. Cet endroit sans activités commerciales actuelles présente un ressenti d'insécurité. Les lieux peuvent subir l'assaut de vandales ou encore d'individus se soulageant à l'abri des regards. Récemment, les photos de l'exposition ont été taguées. Une enquête est toujours en cours afin d'identifier les auteurs.

Place Verte, entrée des galeries des deux places: l'entrée et les bancs de la place Verte sont périodiquement « squattés » par des jeunes allochtones, ce qui crée un sentiment d'insécurité. Cette situation est fréquemment relayée par les commerçants à proximité qui se sentent insécurisés. Nous avons mis en place des prestations supplémentaires de sécurisation de secteur qui tiennent compte du problème et procèdent au contrôle nécessaire.

Bas Crapaurue : Magasins du Nouveau Bazar et C&A. Ces endroits présentent les mêmes nuisances que la Place Verte avec de nombreux rassemblements de jeunes aux sorties des écoles. Plusieurs arrêts de bus sont présents à ce niveau, ce qui attire un flux important d'étudiants aux moments précités.

Future implantation du projet de Citymall : les travaux auront un impact sur la fluidité de la circulation ainsi que sur la sécurité routière.

Notons encore la présence de l'Hôtel de Ville et du Théâtre de Verviers dont les activités administratives ou festives attirent également beaucoup de monde .



L'Hyper-Centre compte également cinq établissements scolaires répartis sur l'ensemble du secteur:

### **Centre Scolaire St François-Xavier**

Rue de Rome / rue Xhavée (Parc Fabiola)

Enseignement secondaire, primaire et maternelle (Heusy)

Préfète du premier degré (1ère et 2ème année):

- Madame A. JACQUEMIN

Préfet du 2ème et 3ème degré (3ème jusqu'à 6ème) :

- Monsieur J.CAMPS (directeur)

Préfet d'éducation :

- Monsieur E. LAURENT.



#### Fréquentation :

Le nombre d'élèves semble constant chaque année.

Le secondaire accueil +/- 800 de ceux-ci contre +/- 400 pour les sections primaire et maternel.

Tél : 087/39.39.30 ou 087/39.39.39

Fax : 087/39.39.13

### **Institut St Michel**

Rue du Collège 126

Enseignement secondaire, primaire et maternel

Direction :

Monsieur Bernard SERVAIS

Monsieur Jacques LELOTTE

#### Fréquentation :

Le secondaire accueil +/- 720 élèves contre +/- 520 pour les sections primaire et maternel.

Tél : 087/39.46.50 ou 087/39.46.65

Fax : 087/31.78.91



### **Athénée Royal Thil Lorrain**

Rue Thil Lorrain 1-3

Enseignement primaire et secondaire

Secondaire :

Préfet des études : Monsieur Bernard JERUSALEM

Proviseur : Madame Nicole DELCOURT

Primaire : Chef d'école : Monsieur Jean-Michel ZIGER

#### Fréquentation :



Le secondaire accueil +/- 800 élèves.

Le primaire accueil +/- 150 élèves.

+/- 70 élèves de maternel ont cours rue du Chêne à Heusy.

Il est utile de savoir que ces derniers se réunissent rue Thil Lorrain afin d'être véhiculé jusqu'à la rue du chêne.

Tél : 087/30.79.35

Fax : 087/30.79.36

### **Don Bosco Institut**

Rue des Alliés 64

Enseignement secondaire

Directeur : Philippe DUVIVIER

Sous Directeur : Louis BECKERS

Fréquentation : +/- 600 élèves

Tél : 087/33.20.08



### **L'école communale du Centre**

Rue Ortmans-Hauzeur

Enseignement primaire

Directrice : Madame HOYOUX Marie-Christine

Tél : 087/33.05.63



Ces établissements ne représentent pas de problème particulier mais une présence policière est utile lors des entrées et sorties des élèves. En effet, le flux massif d'étudiants présents à ces moments nécessite une attention particulière. Des prestations adaptées tel que la « rentrée paisible » ou encore des services circulation participent à une meilleure sécurité aux abords des écoles. La collaboration des Gardiens de la Paix est également d'une grande importance pour atteindre cet objectif. La coordination avec nos partenaires s'élabore en majeure partie lors de nos réunions organisées dans le cadre du Q+ (Quartier à discrimination positive).

Nous sommes également attentifs lors des rentrées scolaires afin de sensibiliser les parents et les usagers de la route aux dangers liés à certaines infractions aux abords de ces établissements. Un policier de l'équipe est désigné par école afin d'assurer cette mission pendant une période déterminée.

Précisons, s'il est nécessaire, que ces endroits ont effectivement un impact sur la sécurité du territoire mais qu'il est inutile de sombrer dans le catastrophisme à la lecture de nos réquisitions. En effet, un centre ville vivant avec ses commerces et ses institutions connaît inévitablement son lot d'incivilités qui sont canalisées par la Police et ses nombreux partenaires.

### 1.1.3 La criminalité enregistrée

Sur le plan de la criminalité (Cfr. Annexe 4.2 tableau « scanning de la criminalité 2005-2009 », le quartier Hyper Centre a un profil unique, très spécifique, que l'on ne retrouve pas, selon la même combinaison et avec la même ampleur, dans les autres quartiers de la zone. Ce profil, il le doit à son attractivité et à sa forte fréquentation liées notamment à l'importance de ses fonctionnalités commerçante et de loisirs.

L'Hyper Centre absorbe ainsi de l'ordre de 50% des vols à l'étalage (précisément 55%, 199 faits en 2010) et des vols à la tire (46%, 67 faits en 2010) commis sur l'ensemble de la zone. Cette tendance lourde va de pair avec deux autres phénomènes apparentés, à savoir, les vols qualifiés dans commerces et les vols avec violences. Dans ces deux cas, l'Hyper Centre compte de l'ordre de 25% du total des faits perpétrés sur la zone. Il est à souligner qu'en ce qui concerne les vols à l'étalage, une bonne partie de ces faits sont élucidés, l'auteur étant intercepté dès la perpétuation du fait.

Pour être complet, le profil du quartier comprend encore un nombre relativement important de coups et blessures sur la voie publique (de l'ordre de 80 faits/an représentant 23% des faits zonaux) ainsi que de vols dans véhicules (approx. 90 faits/an) et, dans une moindre mesure, de dégradations de véhicules (approx 60 faits/an). Mais ces valeurs sont à relativiser compte tenu du nombre important de personnes/véhicules qui fréquentent le quartier.

Il est encore à noter que ce profil-type de centre urbain évolue dans l'ensemble plutôt favorablement ces dernières années. Même si plusieurs des phénomènes évoqués sont sujets à épidémie et peuvent fluctuer fortement d'un trimestre à l'autre, ils ont tendance à diminuer de façon plus ou moins marquée à travers le temps (entre 2005 et 2010, voire, plus récemment, entre 2009 et 2010); c'est le cas des vols à la tire, des vols à l'étalage, des vols avec violences et des vols qualifiés dans commerce. Les coups et blessures sur la voie publique présentent, eux, une tendance plutôt stable.

Enfin, dans cette image de la sécurité de l'Hyper Centre, il y a encore à aborder le cas particulier des infractions environnementales et des stupéfiants puisqu'il s'agit là de faits qui ne font pas l'objet d'un dépôt de plainte et dont le volume dépend largement de la pro-activité policière. Côté environnement, sur l'Hyper-Centre, comme dans plusieurs autres quartiers, les infractions constatées sont à la hausse au fil de ces dernières années suite à la mise en oeuvre d'une politique zonale qui se veut dynamique en la matière. En matière de stupéfiants, c'est en moyenne de l'ordre de 40 faits par an qui sont constatés depuis 2006 suite notamment au travail des patrouilles trio.

Plusieurs des phénomènes évoqués dans cette première image de la criminalité sont approfondis dans la partie 2 de ce plan consacrée aux priorités externes.

### 1.1.4 La circulation

*Ce phénomène est développé sous le point 2.2*

### 1.1.5 L'ordre public

<i>(les événements, les groupements)</i>
--

### Evénements (majeurs)

- Fiesta city
- Braderie annuelle
- Brocante de Pâques
- Jogging des enfants
- Kermesse bi-annuelle
- Festival du chocolat
- La patinoire (Verviers on-ice)
- Expositions de type philanthropique, politique sur les deux Places
- Le Marché hebdomadaire du samedi
- Les spectacles aux grand théâtre de Verviers.
- Le Conseil Communal.
- Réception à l'Hotel de Ville
- Salon des bières artisanales
- Cortège de St Nicolas
- Cortège Halloween
- Verviers « ma ville solidaire »
- Concerts au « 66 »
- Ouverture des magasins le dimanche
- Soirées + fancy fair + portes ouvertes (établissements scolaires.)
- Cortège du 1er mai
- Cortège et fêtes de la jeunesse laïque
- Feu d'artifice du 21 juillet

Chaque événement est pris en compte lors de réunions mensuelles où un représentant de chaque maison de police est présent. Cette réunion est pilotée par un officier de notre service Ordre Public. En collaboration, une évaluation est réalisée afin de déterminer si un ordre de service est nécessaire. Les forces policières utiles sont ensuite envisagées.

Fiesta City est l'exemple le plus parlant d'organisation. En effet, de nombreuses réunions préalables sont programmées avec l'ensemble de nos partenaires afin d'échanger le maximum d'informations. Ces concerts attirent un nombre croissant de festivaliers dont il est important d'assurer l'encadrement et la sécurité.

<b>1.1.6</b> <i>Les Personnes clefs du Quartier</i>
---

L'annexe 4.4 « personnes clés de l'Hyper-Centre » est un relevé non exhaustif des coordonnées de personnes physiques ou morales, de commerçants ou encore d'administrations. Ces informations, volontairement regroupées en une seule annexe, peuvent être d'une grande utilité pour le lecteur policier dans le cadre de ses enquêtes mais aussi pour tout autre lecteur intéressé.

## 1.2 Profil de l'équipe de Quartier

« CHEF d'EQUIPE »  
INPP DEL RINCON M.

ROMAN PORCEL A.

HENDRIKS F.

MOUCHAMPS F.

LEGRAND J-F.

COLIN J.

MOSSOUX K.

PIETTE A.

DI VALENTIN N.

DETALLE C.

LIEGEOIS J.

JAMINET T.

BONBOIR V.

GROENEWEGEN G.

L'équipe de l'Hyper Centre est actuellement composée de 9 policiers, Inspecteurs de proximité, de 4 Maîtres-chiens et d'un Inspecteur Principal Chef de l'équipe. Les bureaux des Inspecteurs et de leur Chef d'équipe sont implantés au sein de la Maison de Police du Centre dans un même local.



Les INP ROMAN PORCEL, HENDRIKS, MOUCHAMPS et LEGRAND sont les policiers de référence sur un secteur déterminé, respectivement FONTAINE, THEATRE, PERRON et CHAPUIS.

Les INP COLIN, PIETTE, MOSSOUX, DI VALENTIN et DETALLE participent activement à l'ensemble des devoirs étiquetés « Quartier » et ce, sur l'ensemble des micro quartiers composant l'Hyper Centre. Ces policiers travaillent donc en appui sur la totalité du quartier.


Autant que le service puisse le permettre et afin de sauvegarder le « know-how » nécessaire au bon fonctionnement de l'équipe, ses membres « appui » travaillent en partenariat avec les anciens « policier de Quartier ». Toutefois, ce partenariat ne peut être exclusif, il doit se faire au bénéfice de tous les référents. Le Chef d'équipe veille à l'implication de ses collaborateurs sur l'ensemble du secteur afin de former une seule équipe pour un seul quartier au profit de la population !

Les INP LIEGEOIS, JAMINET, GROENEWEGEN et BONBOIR, Maîtres-Chiens (MC), sont essentiellement orientés vers la sécurisation du quartier en patrouille pédestre sans négliger les missions au profit de la zone. Au besoin, ces MC assurent également des missions ou des devoirs liés au fonctionnement du quartier de l'Hyper Centre. Il est utile de préciser que l'ensemble de la maison de Police du Centre participe, à travers certaines prestations, à la sécurisation du quartier de l'Hyper Centre.

Il est à noter que ces MC peuvent être sollicités afin d'effectuer des missions de sécurisation de secteur au profit des deux autres équipes de quartier de la maison de police du Centre. Cet engagement s'effectue sur simple requête du chef d'équipe concerné au chef d'équipe de l'Hyper Centre avec l'aval du Chef de service de la Maison de police. Précisons encore que ces quatre inspecteurs contribuent, dans la mesure de leurs possibilités, à atteindre nos différents objectifs en matière de roulage ou encore de RZP.

L'INP COLIN est suppléant au Chef d'équipe et remplace ce dernier lors de son absence.

Il est à noter que le Chef d'équipe participera sensiblement à l'élaboration des évaluations et des entretiens préparatoires des membres de son équipe.



## **2. Les priorités externes du Quartier**

Avant d'aborder les différents phénomènes prioritaires du quartier, il est à souligner que, compte tenu de son profil, l'Hyper Centre fait l'objet d'une approche policière qui mise plus particulièrement sur la présence et sur la visibilité. Cette préoccupation se traduit notamment par l'organisation de patrouilles spécifiques, couvrant des lieux et horaires ciblés, au service notamment des commerçants et des chalands. Cette démarche est également complétée par les prestations des partenaires des services de police que sont les gardiens de la paix et les stewards urbains. Cette approche vaut pour plusieurs priorités examinées ci-après et constitue en quelque sorte la « marque de fabrique » de l'équipe de l'Hyper Centre et plus largement de la Maison de police du Centre.

### **2.1 Les nuisances et la criminalité de rue**

[y compris les problématiques prioritaires du RZP (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques)]

De la singularité d'un centre ville commercial découle inévitablement un certain nombre de nuisances. Celles-ci, passibles de sanctions administratives, sont particulièrement visibles et combattues sur le quartier de l'hyper centre. Bon nombre des nuisances abordées ci-après figurent parmi les problèmes abordés et traités dans le cadre du projet « Quartier à discrimination positive » (Q+) dont fait partie l'Hyper Centre ou dans les réunions de travail mensuelles « Propreté » qui entourent le Q+. L'annexe 4.8 consacrée au Q+ Hyper Centre (sécurité et propreté) constitue un complément utile à la présente rubrique consacrée aux nuisances et à la criminalité de rue.



#### **Les chiens**

##### Description

Le quartier est surtout concerné par les déjections canines et le port de la muselière. Les autres infractions ne sont cependant pas négligées mais semblent être moins problématiques. Nous pensons par exemple à la tenue en laisse ou encore à l'identification obligatoire de l'animal.

Le marché hebdomadaire de Verviers a lieu sur le secteur de l'hyper centre. Notre action quant au port de la muselière est surtout concentrée lors de ce genre d'événement.

##### Contribution aux actions/plan d'actions

Le règlement Zonal de police prévoit, en certaines circonstances et/ou pour certaines races de chien, des sanctions à l'encontre des propriétaires négligeant le port de la muselière pour leur animal (Art. 167). L'article 165 fait mention d'une autre obligation relative au ramassage des excréments.

L'équipe compte actuellement quatre maîtres-chien. Ces derniers sont particulièrement attentifs à la problématique. Leurs nombreuses patrouilles de sécurisation permettent une prise en main adéquate du phénomène.

Lors de leurs patrouilles, nos maîtres-chiens sanctionnent ce genre de comportement par la rédaction d'une amende administrative. Même si ces collègues particulièrement concernés ciblent parfaitement le problème, il reste impératif que l'ensemble de l'équipe participe également à l'effort. Plusieurs procès-verbaux ont été rédigés depuis 2009, date de la mise en place et de l'application d'une politique zonale en la matière. Il semble que l'activité policière a eu au fil du temps un impact sur le comportement des maîtres car ces infractions sont désormais beaucoup moins fréquentes.



## **L'environnement**

### Description

Le secteur n'est pas plus problématique qu'un autre à ce niveau mais sa visibilité en fait un secteur à surveiller. De plus, l'Hyper Centre bénéficie d'une attention particulière des services de nettoyage de la ville.

Quelques points noirs: Cour Sauvage, Place du Martyr 92 le long de la Vesdre, Cour Fischer bulles à verre, ruelle Cuper.

Nous devons également rester attentifs à l'usage abusif des poubelles publiques. Ces abus sont constatés dans le chef de particuliers mais aussi dans le chef de commerçants les utilisant pour se débarrasser de déchets liés à leurs activités.

### Contribution aux actions/plan d'actions

L'Hyper Centre participe aux patrouilles mixtes initiées par notre maison de Police. Celles-ci s'effectuent en collaboration avec le service des travaux de la ville de Verviers. Les dépôts constatés font l'objet d'une fouille dans le but d'y trouver un indice pour identifier le contrevenant. Si la fouille est positive, une amende administrative est rédigée.

La désignation d'un policier de référence est apparue comme indispensable afin de lutter efficacement contre le phénomène. Le chef d'équipe de l'Hyper Centre a donc désigné l'inspecteur ROMAN PORCEL pour assurer ce rôle.

Il est utile de préciser que nos réunions mensuelles « Quartier à discrimination positive » (Q+) sont précédées d'une réunion « propreté ». Tous les acteurs de terrain sont présents et des solutions sont régulièrement dégagées afin de traiter les différents problèmes soulevés. Ces partenaires sont les Gardiens de la Paix (service prévention), les Stewards Urbains (gestion centre ville), le service des travaux, les éducateurs de rue, l'OVS (société de nettoyage) (Cfr 2.11 et l'Annexe 4.8 qui fait le relevé de tous les problèmes de propreté identifiés et des mesures prises à leurs égards).

En ce qui concerne l'usage abusif des poubelles publiques, des folders ont été distribués aux commerçants afin de les sensibiliser au phénomène.

Nous sommes régulièrement sollicités par nos partenaires ou directement par nos citoyens lorsqu'un dépôt sauvage est constaté. Dès lors, nous dirigeons nos patrouilles mixtes composées d'ouvriers communaux et de policiers sur place. Ces derniers ne se contentent évidemment pas d'un simple ramassage mais fouillent également le dépôts afin d'identifier les contrevenants qui se voient infliger une amende administrative.

Hormis ces patrouilles spécifiques, nos policiers restent attentifs à toutes les incivilités en la matière et sanctionnent dès que cela s'avère nécessaire.

Des opérations de surveillance en tenue bourgeoise font également partie de notre arsenal préventif/répressif afin de lutter contre ce phénomène.



### **Les comportements dérangeants**

Au vu du caractère même de notre quartier (voir point 1.1.1 et 1.1.2), la consommation d'alcool sur la voie publique est un point d'attention particulier. La verbalisation est régulière en la matière; 97 amendes administratives ont été rédigées en 2010.

Nous portons également une attention particulière sur :

- Les horaires de fermeture des « cafés »
- L'affichage sauvage
- Les personnes urinant sur la voie publique
- Le jet de diverses substances (crachats, mégots, etc...)
- La mendicité

### **Les cafés, les horaires de fermeture et le tapage**

#### Description

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'Hyper Centre compte de nombreux cafés. Avant ouverture, les responsables de ces débits de boissons doivent obtenir quelques autorisations relatives aux assurances ou encore en matière de certificat de bonne vie et moeurs... La ville de Verviers veille à la bonne gestion administrative de ces établissements.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Il est également très important de rester attentif aux divers problèmes liés à cette activité. Nous tentons de les détecter proactivement afin de réduire les nuisances occasionnées, par exemple en matière de tapage ou encore de non respect des horaires de fermeture. Celles-ci font régulièrement l'objet d'amendes administratives et/ou d'informations internes. Ces dernières amènent parfois la Maison de Police du Centre à réagir en rédigeant un rapport à l'attention du Bourgmestre. Ce dernier prend ensuite les mesures jugées nécessaires. Une fermeture provisoire, voire définitive, peut être envisagée.

L'INDIANA CAFE, la CASA CUBANA et le EL CHICO sont des cafés respectivement situés rue du Collège, rue de Rome et Place du Martyr. Ces derniers, très fréquentés par la jeunesse Verviétoise, font l'objet d'une attention particulière lors de l'organisation de fêtes estudiantines.

Précisons que l'Indiana Café, « Chez Georges » et le St Andrews bénéficient d'une dérogation à l'obligation liée aux horaires de fermeture. Cette dernière est délivrée à titre précaire aux établissements de bonne réputation et peut être retirée à tout moment si les conditions ne sont plus remplies.

Ce contrôle nécessaire contribue à la tranquillité souhaitée par la population et surtout par les riverains de ce genre d'exploitation.

### **L'affichage sauvage**

#### Description

L'article 33 de notre Règlement Zonal de Police sanctionne l'affichage non autorisée préalablement par l'Autorité compétente « ...des reproductions picturales ou photographiques, des tracts et toute forme de publicité sur la voie publique, sur les arbres, plantations, panneaux quelconques, pignons, façades, murs, clôtures, supports, poteaux, bornes, ouvrages d'art, monuments et autres objets ». L'affichage sur terrain privatif sans autorisation du propriétaire des lieux est également sanctionné.

L'Hyper Centre est particulièrement concerné par l'apposition d'affiches et de tracts.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Cette problématique est abordée dans le cadre des réunions mensuelles « propreté » évoquée sous le point « Environnement » (Cfr. Annexe 4.8.). Les contrevenants à cet article, outre les sanctions prévues au Règlement Zonal de Police, pourront voir leur objet et/ou leur matériel saisis et détruits. Les supports souillés seront ensuite nettoyés à leurs frais.

Lorsque cet infraction est constatée, nous rédigeons une amende administrative, enlevons et détruisons l'affiche dont question.

### **La mendicité**

#### Description

L'Hyper Centre, très fréquenté par les chalands ; il l'est aussi par des personnes sollicitant leur bon cœur. Il peut s'agir de mendicité proprement dite ou encore d'artiste de rue. Ces derniers créent parfois des désagréments et importunent les commerçants, voir les riverains. Nous constatons également la présence de mendiants parfois agressifs.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Toutes les formes de mendicité sont interdites sur l'Hyper Centre. Elles font l'objet d'amendes administratives mais la réalité est un peu nuancée. En effet, il existe une certaine tolérance à l'égard des musiciens de rue pour autant que ceux-ci ne perturbent pas la tranquillité publique.

Cette politique de verbalisation est bien connue de l'équipe de l'Hyper Centre.

Cependant, lorsque la situation le nécessite, nous interpellons, identifions les contrevenants et verbalisons.



## Les vols à la tire

### Description

Le quartier est particulièrement touché par ce phénomène. Nous constatons régulièrement des vols de cette nature sur le secteur. En effet, de nombreux chalands déambulent sur l'Hyper Centre et sont parfois observés par des personnes mal intentionnées qui s'organisent afin de leur subtiliser leur portefeuille. Il peut s'agir d'opportuniste mais le plus souvent les auteurs sont bien organisés et agissent en groupe.

### Contribution aux actions/plan d'actions

La prévention est un outil important afin de sensibiliser les visiteurs du quartier sur la problématique. En collaboration avec la gestion centre ville et les gardiens de la paix, des folders informatifs ont été distribués.

En matière de proactivité, nous mettons en place des dispositifs spécifiques où les caméras de surveillance sont activées. Celles-ci servent de moyen de détection avant d'informer et d'orienter les équipes sur le terrain en vue d'intercepter les suspects.

Comme mentionné supra, la visibilité et la sécurisation du secteur restent l'outil privilégié du quartier. Nos patrouilles préventives participent à une stabilisation du phénomène mais permettent également de réagir rapidement lorsque la situation le nécessite.

Outre la prévention, l'équipe de l'Hyper Centre rend compte des informations en sa possession au Service d'Enquête et de Recherche de la Maison de Police du Centre. Ces policiers spécialisés enquêtent ensuite sur ce phénomène afin d'en identifier les auteurs si ceux-ci n'ont pu être interpellés.

## **2.2 La circulation**



### La fluidité

### Description

Pendant les heures de pointe, la circulation dans le centre ville de Verviers est assez dense. L'axe Place du Martyr, Pont St Laurent, Place Verte est particulièrement concerné par le flux massif des véhicules lors de ces moments tant redoutés.

La majeure partie des usagers circulant rue du Brou arrivent Pont St Laurent et participent également à l'embarras déjà causé. Les jonctions Place du Martyr / Pont St Laurent, Brou / Pont St Laurent et Pont St Laurent / Place verte sont donc des points d'attention particuliers en matière de circulation.

Les travaux actuellement réalisés rue du Brou et Pont St Laurent modifieront également le paysage routier.

### Contribution aux actions/plan d'actions

Dès que la situation le nécessite, nos services interviennent afin de réguler la circulation. Nous constatons également des problèmes à la sortie des classes, principalement à St Michel côté rue du Collège et à l'Athénée 1 rue Thill Lorrain où les Gardiens de la Paix nous aident sensiblement à réguler la circulation et le flux piétons. La problématique est ici liée aux stationnements irréguliers des parents désirant prendre en charge leurs enfants.

La densité de circulation touche immédiatement les citoyens dans leurs déplacements. Nous nous devons donc d'agir avec efficacité. C'est pourquoi nous restons très attentifs aux flux des véhicules. Lorsqu'un problème est détecté, un policier est envoyé sur place afin de rétablir la circulation.

Les entrées et sorties des classes causent quelques désagréments pour la circulation. Comme précisé supra, les gardiens de la paix sont présents aux abords des écoles les plus concernés. Leurs missions principales est l'aide à la traversée des piétons et l'information générale des usagers sur les dangers de certains comportements. Ainsi, nos services peuvent être sollicités sur place afin d'envisager une solution plus ferme si l'information ne suffit pas.



### **Les accidents de roulage avec lésions corporelles**

[les accidents de roulage avec lésions corporelles et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/stupéfiants, assurances/contrôle techniques, cyclos, excès de vitesse)]

### Description

#### 2009

L'année compte 17 accidents avec lésions corporelles (LC) dont 18 blessés légers. Aucun blessé grave n'est à déplorer.

**Il est à noter que dix de ces accidents avec lésions corporelles impliquent des piétons (voitures/piétons).**

#### 2010

En date du 04.11.10 : 14 accident LC dont 14 blessés légers et un blessé grave au mois de mars.

**Cinq de ces accidents avec LC impliquent des piétons.**

La moyenne annuelle est de 23,6 accidents avec LC, soit près de deux accidents par mois. Cette moyenne est calculée sur base des chiffres de 2005 à 2010 (118 accidents).

Sur ces 118 accidents avec LC, 59 concernent des piétons. 50% des accidents du Quartier de l'hyper-centre concerne donc des piétons.

Au vu de ce qui précède, un piéton par mois est donc victime d'un accident de la route sur le secteur de l'Hyper centre.

En cinq années, l'hyper-centre compte deux blessés graves (2008 et 2010) et un accident mortel (2008). Ces deux blessés graves et la personne décédée sont des usagers faibles piétons.

**En résumé :**

Les accidents avec LC semblent en diminution.

50% des accidents avec LC concernent des piétons.

Les blessés graves et la personne décédée étaient tous piétons.

Même si le nombre de blessés graves et de tués ne semble pas élevé, le secteur de l'hyper-centre présente un risque élevé d'accident grave voir mortel pour les piétons.

Voir Annexe 4.4.3

**Contribution aux actions/plan d'actions**

Le chef d'équipe de l'Hyper Centre est référent roulage pour la Maison de Police du Centre. Il est assisté dans cette tâche par l'Inspecteur LEGRAND. Ensemble, ils se font le relais de la politique zonale de verbalisation au sein de la maison de Police. Cette dernière n'ayant d'autre but que de faire diminuer les accidents avec lésions corporelles. Ainsi, l'équipe de l'Hyper-Centre est en première ligne et participe donc à l'effort zonal en la matière. Une attention particulière est portée sur les infractions qui mettent les piétons en danger.

L'équipe de l'Hyper Centre participe aux nombreux contrôles organisés par la Maison de Police sous l'impulsion du référent roulage. Ces actions sont menées d'initiatives, à la demande de la tête de zone et/ou en collaboration avec l'IBSR.

Outre ces contrôles routiers, il peut parfois être utile de s'intéresser à l'infrastructure des lieux afin d'en améliorer la sécurité. Il peut s'agir de modifier l'infrastructure même mais aussi d'en vérifier l'état et d'en rendre compte aux services compétents.

Les policiers du quartier Hyper centre connaissent et activent les relais nécessaires en la matière.

**Le centre ville de Verviers en zone 30 ?**

Au vu des chiffres inquiétants de piétons victimes d'un accident de la route, le Chef d'équipe de l'Hyper Centre s'est interrogé sur l'utilité d'un centre ville en zone 30.

Des contacts ont été initiés avec la cellule mobilité de la Zp Vesdre, l'INP DEFAWES, mais aussi avec le conseiller en mobilité de la ville, à savoir monsieur HALBARDIER F.

Il appert que l'initiative est accueillie avec intérêt. Monsieur HALBARDIER prend note des arguments non exhaustifs en faveur du projet comme une meilleure fluidité de la circulation, une diminution de l'impact écologique et du bruit et surtout une diminution évidente du risque d'accident grave.

Monsieur HALBARDIER relève cependant une contrainte infrastructurelle. En effet, le simple placement de panneaux « 30 » ne suffirait pas. L'infrastructure devrait être modifiée aux endroits adéquats.

La proposition est donc lancée et le débat ouvert. Le présent PSQ ne manquera pas de faire état de l'avancée du dossier.



## Les infractions prioritaires

### Les stationnements gênants

#### Description

Le quartier de l'Hyper centre est le quartier le plus concerné par les stationnements gênants en tous genres. Nous devons rester attentifs aux Zones de livraisons, aux emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite et à toutes infractions du même type dangereuses pour la sécurité des usagers.

Les Zones de livraison constituent une particularité assez sensible de l'Hyper centre en ce qui concerne les stationnements gênants. Le non respect de ces dernières, essentiellement situées rue Crapaurue, pl. Verte, rue Laoureux et rue du Brou, cause régulièrement des problèmes de circulation. En effet, le comportement des contrevenants incite les livreurs à se stationner en double file, ce qui gêne considérablement la circulation. Les usagers sont alors contraints de se déporter sur la bande de gauche réservée aux transports en commun arrivant en sens inverse.

Rue Coronmeuse, les stationnements irréguliers gênent non seulement la circulation des autres usagers (véhicules de la Poste notamment ) mais obstruent parfois l'accès aux services d'urgence qui pourraient être amenés à intervenir.

La Place Verte, et Pont aux Lions sont des Zones piétonnes où le stationnement est interdit. Il est pourtant régulier d'y constater la présence de véhicules.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

La verbalisation ne peut pas être la seule solution. Une verbalisation systématique est ressentie négativement par les commerçants et les chalands. La prévention et l'information restent des outils indispensables. L'apposition d'autocollants très visibles, de couleur jaune, est un moyen de sensibiliser les contrevenants. De plus, cette action permet aussi une publicité formatrice en la matière.

La rue Coronmeuse a fait l'objet d'une modification de l'infrastructure discutée en réunion « Quartier à Discrimination Positive » (Q+). Des bancs y ont été installés afin de réduire la possibilité de stationnement sauvage. Cette mesure porte ses fruits et l'endroit est maintenant beaucoup plus sécurisé. (Cfr 2.11 et l'Annexe 4.8)

En ce qui concerne les Zones piétonnes, nos différentes patrouilles de proximité veillent à faire respecter l'interdiction de stationnement et verbalisent si nécessaire. Une utilisation plus efficace des plots automatiques est également en discussion lors de nos réunions Q+.

Une prestation spécifique a été créée au sein de la Maison de Police du Centre. Cette dernière intitulée « CIRCU » consiste à mobiliser un policier pendant une journée entière avec pour seule mission de veiller au respect du stationnement et à la fluidité du trafic.

A l'avenir, la nouvelle implantation du secteur modifiera les différentes zones de stationnement. Nous veillerons donc à nous adapter et à proposer les mesures adéquates.

### La ceinture de sécurité

#### Description

Le port de la ceinture est un élément important de la sécurité routière, c'est pourquoi nous y sommes très attentifs. L'Hyper Centre constate une diminution dans les faits du non respect de cette obligation. L'effort consacré reste toutefois important.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Des contrôles spécifiques sont mis en place avec interception des contrevenants. Sont concernés les conducteurs, les passagers mais aussi les enfants et les divers dispositifs de retenue. Hormis ces contrôles spécifiques, les policiers de l'équipe restent vigilants lors de leurs différentes prestations.

Nous constatons une baisse des contrevenants sur le Quartier de l'Hyper Centre.

### Alcool/stupéfiants

#### Description

La présence de nombreux établissements Horeca sur le quartier est un facteur de risque à prendre en compte. Malgré ce constat, le quartier n'est pas plus problématique qu'un autre.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Les policiers de l'Hyper Centre participent aux actions menées par la Maison de Police du Centre mais aussi aux opérations Zonales en la matière.

La visibilité des policiers insécurise les potentiels auteurs de ce type d'infraction et favorise un meilleur contrôle du phénomène.

Des opérations spécifiques sont régulièrement menées. Les périodes de fêtes sont les plus concernées par ce genre de contrôles. Précisons toutefois que nos policiers restent en tout temps attentifs à la conduite sous influence.

### Assurances/ contrôle techniques

#### Description

Ces infractions ne sont pas plus constatées sur l'Hyper Centre qu'ailleurs. Il est cependant fréquent de saisir des véhicules dont l'assurance n'est pas valable.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Cependant, nous participons à l'effort général afin d'approcher nos objectifs. (cfr alcool/stupéfiants).

Lorsqu'un véhicule est saisi pour défaut d'assurance, il fait l'objet d'un procès-verbal mais aussi d'un dépannage au frais du contrevenant. La saisie est levée lorsque le propriétaire peut nous fournir un certificat d'assurance en ordre.

Lorsque la date de validité d'un contrôle technique est constatée, nous rédigeons un procès-verbal ou un procès-verbal d'avertissement en fonction du cas, la finalité étant la remise en ordre du contrevenant.

### Cyclos

#### Description

Le quartier de l'Hyper centre, nous l'avons vu, accueille cinq établissements scolaires. Ce qui laisse supposer un nombre important de cyclomoteurs. Cependant, nous constatons que la présence attendue n'est plus aussi importante que par le passé. Notre action semble donc porter ses fruits.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Des contrôles spécifiques sont organisés et essentiellement gérés par l'inspecteur LEGRAND.

Ce genre de contrôle nécessite un matériel et un suivi particulier. Le cyclomoteur est contrôlé en matière de conformité des pièces montées mais aussi en matière de vitesse, cette dernière étant limitée en fonction de la catégorie. Le curvomètre est notre outil de vérification. Si la vitesse dépasse celle autorisée, le véhicule est immobilisé et entreposé en nos locaux afin que le propriétaire puisse procéder à sa remise en ordre. Les pièces non conformes sont ensuite détruites.

Le port du casque n'est pas oublié et fait l'objet de verbalisation.

### Excès de vitesse

#### Description

Le quartier de l'Hyper Centre n'est pas très concerné par le phénomène. Aucun point noir n'est répertorié et la vitesse n'y est que très rarement contrôlée.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Le cas échéant, le radar peut être sollicité à un endroit précis afin de parer à un problème ponctuel.

Précisons par exemple que les habitants de la rue Xhavée ont manifesté leurs inquiétudes concernant la vitesse des automobilistes de passages. Le radar y a donc été installé mais après analyse du résultat, il est apparu que le sentiment ressenti semblait subjectif. En effet, les contrevenants étaient peu nombreux et les dépassements de vitesse peu importants..

## **2.3 La délinquance juvénile**

(envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école et le partenariat)

### Description

Malgré la présence des écoles susmentionnées (Cfr.1.1.2), le quartier ne connaît pas de problème notable de violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative.

### Contribution aux actions/plan d'actions

La circulaire ministérielle (appelée PLP41) permet d'asseoir les bases d'une nouvelle relation mettant autour de la table les acteurs du monde éducatif, social, judiciaire et policier.

Tous les policiers du quartier reçoivent une formation appropriée en la matière afin d'acquérir les bons réflexes.

L'équipe a conscience de l'importance de ce type de phénomène. Toute plainte relative à cette problématique fera l'objet d'un relais systématique. Ainsi, les informations y relatives seront systématiquement relayées vers le Commissaire LEMARCHAND, personne de référence en la matière.

Outre ce relais, les membres de l'équipe de l'Hyper Centre s'informent sur les personnes de contacts au sein des établissements scolaires du quartier. Ainsi, les directeurs et les responsables de la discipline de chaque école est répertorié. Le Chef d'équipe du quartier a des contacts réguliers avec ceux-ci lorsqu'une situation le nécessite par exemple.

## **2.4 Les stupéfiants**

Non diffusé

## **2.5 Le terrorisme** (+ extrémisme, radicalisme)

Non diffusé

## **2.6 La traite et le trafic des êtres humains** (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs) (Projet arrondissemental piloté par la Police Fédérale)

Non diffusé

## **2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants**

## **Projet arrondissemental piloté par la Police Fédérale**

Le descriptif et les actions à mener seront au besoin précisés sur la base des travaux et recommandations, applicables à la zone et au quartier, qui émaneront du groupe de travail « groupes d'auteurs itinérants » piloté par la Police judiciaire fédérale.

### **2.8 La violence intra-familiale/intra-conjugale**

#### Description

Le Quartier de l'Hyper-Centre n'est pas le plus concerné par le problème. A titre indicatif, le volume de faits par année est de l'ordre de 40.

#### Contribution aux actions/plan d'actions relatifs aux spécificités du Quartier

Nous restons attentif à la problématique. Tous les policiers de l'équipe de l'Hyper-Centre ont connaissance des directives précises du parquet liées au phénomène. Ils appliquent donc celles-ci dès que la situation le nécessite. Il est clair que l'accueil de la Maison de police est concerné par les dépôts de plaintes en la matière.

### **2.9 Vols à l'étalage**

#### Description

Le quartier est particulièrement touché par ce phénomène. Les commerçants se font le plus souvent le relais de cette problématique vers nos services soit en maintenant un auteur sur place ou en nous informant d'agissements suspects ou de vols commis. Les auteurs sont plus ou moins organisés. Certains groupes agissent comme des professionnels du vol dans commerce, d'autres agissent sur un coups de tête ou ponctuellement suite à leur précarité. Les toxicomanes profonds sont très souvent intéressés par ce type de vol dont le fruit est facilement revendable.

Il est utile de préciser qu'il est fréquent de saisir des contenants sur ces auteurs (sac en plastique ou autre) tapissé d'aluminium. Cette manoeuvre a pour but d'éviter la détection des portiques de sécurité.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Outre les commerçants, le Bourgmestre de Verviers s'intéresse très légitimement aux actions menées par nos services en la matière. Ainsi, un Plan d'Actions a été élaboré afin de tenter de palier au problème, il a vu le jour le 11.02.10. L'objectif de ce Plan est de faire baisser le nombre de vols dans commerces mais aussi de diminuer le sentiment d'insécurité (Cfr. Annexe 4.7).

De plus, à ce jour (mi 2011), ce plan actualisé s'est doté d'une stratégie complémentaire ayant pour but d'améliorer la visibilité policière et la détection des auteurs potentiels en collaboration avec les

Gardiens de la paix et les stewards urbains. Ainsi, nos services mais aussi les partenaires précités sont plus visibles sur l'Hyper Centre (cfr 3.1.5). Parmi les perspectives envisagées, il est aussi prévu de recourir à des patrouilles de cavaliers.

Ce Plan d'Actions « Insécurité croissante ressentie par les commerçants de l'axe BROU / HARMONIE » est un des aspects concrets de notre travail. Ce plan est un point de départ évolutif afin de lutter contre ce phénomène. Actuellement, le quartier de l'Hyper Centre dans son intégralité est concerné. Ce Plan d'Actions se concrétise par la mise en place de patrouilles spécifiques dont le détail n'apparaît pas dans le document.

## **2.10 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat**

### **La lutte contre les faux logements**

#### Description

-Lutter contre les faux logements est un moyen de lutter contre la fraude sociale. L'équipe est sensibilisée et est très attentive.

Il est courant de constater qu'une personne ne vit pas à l'adresse de son domicile ou encore que deux personnes inscrites comme isolées vivent ensemble. Ces manoeuvres sont clairement destinées à se voir attribuer une allocation indue.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Lorsqu'une telle situation est détectée, nous procédons à l'élaboration d'une proposition de radiation d'office ou encore à une inscription d'office des personnes concernées. Nos partenaires sont en priorité les services de la ville (population, urbanisme etc...) avec qui nous entretenons des contacts privilégiés en vue de lutter plus efficacement.

### **La revalorisation de l'habitat**

#### Description

Une analyse récente de l'offre locative de Verviers démontre l'utilité d'une revalorisation de l'habitat. En effet, il appert que le prix moyen de la location y est extrêmement bas et que l'habitat est pour partie de mauvaise qualité. Cet état de fait attire inévitablement une population à bas revenus et socio-culturellement défavorisée. Cette situation contribue à une paupérisation du centre ville et peut alimenter un sentiment d'insécurité.

Cette revalorisation de l'habitat est un autre moyen de lutter contre les faux domiciles et la fraude sociale. En effet, le candidat fraudeur est à la recherche d'un logement dont la location est extrêmement faible afin de valoriser l'augmentation de ses allocations. Ainsi, si l'offre de logement locatif à faible loyer diminue, nous pouvons aussi espérer une diminution, sans doute non proportionnelle, de la fraude sociale.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Chaque policier est sensibilisé à la détection d'habitations insalubres. Lorsqu'une telle situation est détectée, le policier demande le passage d'une commission sanitaire. Cette commission se rend ensuite sur place et un rapport est envoyé au propriétaire. S'il échet, ce dernier se verra dans l'obligation d'effectuer les travaux demandés. Il s'agit encore ici d'une collaboration importante entre nos services et ceux de la ville de Verviers.

## **2.11 Quartier à discrimination positive (Q+) Hyper centre : une équipe à l'écoute**

Le quartier de l'Hyper Centre fait l'objet d'une attention particulière concrétisée par la mise en place d'une réunion mensuelle rassemblant de nombreux acteurs du quartier. Ces réunions « Q+ » pour quartier à discrimination positive, sont pilotées par Martine JOB, responsable de l'Asbl « gestion centre ville ». Cette dernière est aussi responsable des Stewards urbains.

#### Groupe de travail

Martine JOB : Pilote

Yannick LECLERCQ : Coordinateur des Gardiens de la Paix (service de prévention)

Anouck HERKENS : Environnement ville de Verviers

Laurent CALBER : Travaux ville de Verviers

Michaël DEL RINCON : Inspecteur Principal de Police, Chef d'équipe « Hyper Centre »

Les placiers

Un ou deux Gardiens de la Paix

Un ou deux Stewards urbains

Un ou deux éducateurs de rue.

Le rôle de ces différents partenaires est d'étudier différentes problématiques liées à la vie sociale et à l'amélioration du bien-être dans le quartier. Des solutions concrètes y sont déterminées avec un suivi particulier des personnes concernées. Prenons par exemple le cas concret de la fermeture de la ruelle

Maréchal. Cette dernière était un endroit réputé pour ses rassemblements de jeunes délinquants mais aussi pour ses dépôts d'immondices quotidiens.

Ainsi, la proposition de fermeture émane de nos réunions « Q+ » (Quartier à Discrimination Positive). L'installation des bancs et des bacs à fleurs rue Coronmeuse est un autre exemple de réalisation commune.

Notre réunion « Q+ » est également précédée d'une réunion « propreté » où la problématique du respect de l'environnement est le principal objectif.

Elle produit les mêmes effets que la réunion Q+ dite sécurité, les acteurs déterminent les endroits et phénomènes problématiques et envisagent les actions appropriées en parfaite collaboration.

Soulignons donc l'importance du partenariat entre les différents services cités supra.

Ces réunions font l'objet d'un procès-verbal de synthèse dont l'annexe 4.9 est un exemple. Les actions, les mesures prises ainsi que l'état d'avancement de celles-ci y sont répertoriés.

En ce qui concerne la coordination des actions en matière de sécurité et les problématiques traitées, en voici un aperçu :

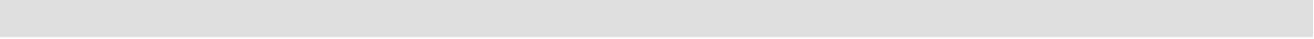
- Optimisation de la présence policière et lutte contre le sentiment d'insécurité
- Sécurité des commerçants - Passage de la Police - gardiens de la Paix et Stewards urbains.
- Lutte contre la mendicité
- Groupes de jeunes au centre ville
- Toxicomanie
- Gestion des zones de livraison
- Piétonniers - Les deux places
- Piste Cyclable
- Zone 30
- Aménagement des terrasses de cafés
- Sécurité des trottoirs et dynamisme commercial
- En Coronmeuse – stationnements illicites

En ce qui concerne la coordination des actions en matière de propreté et les problématiques traitées, en voici un aperçu :

- Dépôts clandestins
- Tags
- Suivi des trottoirs propres
- Le nettoyage après le marché hebdomadaire
- Poubelles Publiques manquantes / défectueuses / sales
- Bulles à verres
- Affichage sauvage
- Cour Sauvage
- Galerie Voos
- Poubelles sorties trop tôt

L'évolution des problématiques est officialisée par le biais de ces procès-verbaux qui servent d'ailleurs de base de travail. La liste est sans cesse adaptée à l'actualité afin de répondre au mieux aux attentes de la population et de nos partenaires.

A noter que la plupart de ces problématiques ont été abordées dans les différentes priorités externes reprises au point 2 du PSQ.



### **3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier**

#### **3.1 « Du policier de Quartier d'hier à l'équipe de Quartier de demain »**

##### Préambule

Les priorités internes de l'équipe de Quartier s'inspirent évidemment de la politique zonale mais aussi des spécificités même de l'équipe.

Ces priorités doivent permettre une évolution favorable des policiers de proximité vers une polyvalence accrue en regard du travail de quartier, mais aussi, contribuer à atteindre les objectifs fixés.

Le travail de quartier n'est plus l'affaire d'un seul homme mais d'une équipe de plusieurs policiers. La vision du quartier dans son sens le plus large a donc changé.

Pour ce faire, nous allons développer ici quelques objectifs non exhaustifs et évolutifs afin d'obtenir un résultat optimal au profit de la population.... On se permettra d'attirer l'attention du lecteur sur le point 3.1.5 qui est au coeur de la logique de fonctionnement de l'équipe de l'Hyper Centre.

##### *3.1.1 Etablir un mode de fonctionnement évolutif de l'équipe de l'Hyper Centre*

##### Description

Du profil de l'équipe de quartier découle un mode de fonctionnement propre. En effet, chaque policier a sa personnalité, son expérience et son vécu. Cette richesse professionnelle ne peut être occultée par un mode de fonctionnement strict et figé.

##### Contribution aux actions/plan d'actions

Pour garantir un mode de fonctionnement adapté, il faut donc bien connaître les membres de son équipe. Ce point est développé infra. Il est également nécessaire de bien situer ses objectifs et ne pas les perdre de vue. En effet, établir un mode de fonctionnement en tenant compte du caractère, des compétences ou encore des revendications de chacun n'est pas chose aisée. Ainsi, il est clairement établi qu'aucun membre ne pourra se voir totalement comblé dans ses attentes mais que ces dernières seront prises en considération. Notre mode de fonctionnement pourra donc évoluer en fonction, par exemple, de l'arrivée d'un nouveau collègue ou de modifications d'objectifs.

##### *3.1.2 Déterminer les profils spécifiques de chaque membre*

##### Description

L'équipe de l'Hyper Centre est composée de 13 policiers avec des profils très différents. Il est impératif de bien les cerner afin d'optimiser leur travail quotidien.

##### Contribution aux actions/plan d'actions

Pour ce faire, le Chef d'équipe a un rôle prépondérant et doit s'appliquer à déterminer ces profils. Les évaluations des policiers peuvent être un bon point de départ. Une discussion franche est également une solution à envisager. Les attentes de chacun peuvent alors y être évoquées. Un entretien d'évaluation est le document adéquat afin d'officialiser cette mise en place.

### 3.1.4 *Installer correctement chaque membre de l'équipe en leur donnant les moyens d'atteindre leurs objectifs*

L'installation de l'équipe de l'Hyper Centre avec son responsable au sein d'un même local n'est pas fortuite. En effet, une telle proximité a pour but de favoriser l'échange d'information et un meilleur coaching des collaborateurs.

Le Chef d'équipe peut ainsi aisément se rendre compte des besoins de son équipe et envisager les mesures nécessaires.

### 3.1.5 *La visibilité, la présence policière et l'impact sur le sentiment d'insécurité*

#### Description

A la lecture du présent PSQ, il est aisé de se rendre compte de l'importance de la visibilité policière sur un quartier comme celui de l'Hyper Centre.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Notre approche spécifique mise sur une présence accrue des policiers sur le secteur (cfr annexe 4.8 « Plan d'Actions...»). Les quatre Maîtres-chiens de l'équipe patrouillent essentiellement en sécurisation secteur sur l'Hyper centre. Ces derniers sont connus et reconnus par les commerçants du centre ville. Ceux-ci n'hésitent jamais à faire appel à leur service lorsqu'ils le jugent nécessaire, certains commerçants ayant d'ailleurs les n° de GSM des M. Chiens. De plus, afin d'optimiser davantage cette visibilité, nous avons mis en place une grille de prestations dont les horaires se prolongent plus tard dans la soirée.

Tous les membres de l'équipe sont concernés par cette grille programmant des patrouilles de maître-chien seul ou accompagné d'un second policier, en matinée, l'après-midi ou en soirée.

Le secteur bénéficie également de prestations intitulées « PROXY » mises en place dès la création de la MP Centre. Il s'agit de deux policiers patrouillant sur l'Hyper Centre afin de sécuriser le secteur. Très régulièrement, ceux-ci interviennent rapidement à la demande de commerçants, de chalands ou encore sur réquisition de notre centre de communication.

Récemment, sous l'impulsion de notre Bourgmestre, une réunion entre les responsables de la gestion centre ville (JOB M.), des Gardiens de la paix (LECLERCQ Y.) et de la police (DEL RINCON M.) s'est tenue afin de dégager des solutions d'amélioration de la visibilité. Le résultat de cette entrevue est la mise en place de patrouilles de Stewards Urbains ou de gardiens de la Paix les mercredis et samedis de 14 à 18 hrs avec pour unique mission, la collaboration à la sécurisation du centre ville.

Ces patrouilles disposent d'un bulletin de service où des « statiques » sont demandées. Ces « statiques » sont concrétisées par le choix de quelques positions stratégiques où les patrouilleurs doivent s'arrêter et procéder à une surveillance du passage. Ces services agissent en fonction de leur compétence et avisent la police lorsque la situation le nécessite (auteurs potentiels repérés). Le bulletin de service précité est complété par les patrouilleurs. Leurs actions et leurs remarques y sont répertoriées. Ce document est ensuite transmis au Chef d'équipe de l'Hyper Centre qui relève les informations importantes et réagit s'il échet.

Le renfort de policiers fédéraux fait également partie du dispositif visant à une meilleure visibilité policière. En effet, à notre demande, nous recevons régulièrement l'appui de collègues de la Police Fédérale (CIK). Outre des missions spécifiques en matière de roulage, ceux-ci prennent part à nos patrouilles afin de sécuriser l'Hyper Centre. Récemment, faisant suite à nos réflexions, nous avons sollicité la présence sporadique de policiers à cheval sur le quartier de l'Hyper Centre. Notre Bourgmestre semble favorable à cette initiative qui devrait bientôt voir le jour. Ces évolutions importantes font partie intégrante de notre Plan d'Actions (cfr 2.9).

**Un coaching adapté est mis en place par le chef de l'équipe Hyper centre. En effet, la prévention peut ne pas apparaître évidente pour tous les policiers, surtout pour les moins expérimentés. Il est donc important que le chef d'équipe en souligne l'importance et assure un suivi régulier de ses collaborateurs.**

### 3.1.6 Développer un esprit d'équipe fort et sans cloisonnement

#### Description

Une des difficultés du développement du travail en équipe est de justement créer un esprit d'équipe. Ce dernier ne peut voir le jour que si l'ensemble des collaborateurs adhère au projet. Les objectifs communs doivent également être connus et compris.

Lorsque ce but est atteint et que l'équipe fonctionne, il faut veiller à éviter le cloisonnement de cette dernière. En effet, l'équipe ne peut vivre en autarcie et doit se tourner vers l'extérieure.

#### Contribution aux actions/plan d'actions

Le rôle du Chef d'équipe est essentiel pour le développement d'un esprit d'équipe fort. Il doit être le moteur de l'équipe et orienter ses collègues Inspecteurs vers la réalisation des objectifs communs. Ceux-ci doivent être clairement définis et approfondis. Définir un objectif sans en expliquer les raisons ne favorise pas l'adhésion.

Le Chef d'équipe doit aussi veiller à ce que son équipe, bien que fonctionnant correctement, ne se ferme sur elle-même. Le rendre compte et le suivi de l'information ne doivent pas se limiter aux collaborateurs composant l'équipe mais s'externaliser.

### 3.1.7 Motivation du personnel

Description

Notre équipe est jeune, dynamique et motivée. La motivation est essentielle à son fonctionnement et se caractérise par une adhésion aux valeurs et aux objectifs communs.

Contribution aux actions/plan d'actions

Un coaching adapté est la clé de cette caractéristique fondamentale. La motivation ne peut exister que par la seule crainte du « bâton ». Celle-ci n'en serait qu'éphémère.

Le rôle du Chef est d'établir des règles claires et de s'y maintenir en toute impartialité. Tout écart doit être légitimement recadré mais un soutien doit également être apporté. Ainsi, il est utile de communiquer d'une façon constructive pour faire part d'un problème mais aussi pour féliciter ses collaborateurs, s'il échet.

3.1.8 <i>Favoriser une réactivité accrue en matière de résolution de problème</i>
---

Description

Nous constatons trop souvent que les problèmes soulevés par nos interlocuteurs (partenaires ou population) ne trouvent pas de solution immédiate et qu'aucun relais n'est envisagé. Cette situation mènent à des frustrations et à un mécontentement bien légitime.

Contribution aux actions/plan d'actions

L'écoute est déjà une partie de la solution. Si notre interlocuteur est écouté, il se sentira compris et soutenu dans sa démarche. Sans résolution immédiate du problème, un relais vers la personne ou l'organisme adéquat est indispensable. L'équipe se fera donc fort de trouver une solution à tous les problèmes qui pourront lui être exposé!

Exemple: un appel téléphonique pour un problème de domicile. Un membre de l'équipe (non concerné) écoute et prend note des interrogations. Une solution doit être envisagée immédiatement. Si cette dernière ne peut être trouvée, un relais sera effectué vers le policier concerné.

3.1.9 <i>Respecter les délais de transmission des pièces administratives</i>
--

Description

Le bon fonctionnement de notre institution dépend aussi du respect des délais de transmission de nos pièces administratives. La MFO3 définit ces délais légaux.

Contribution aux actions/plan d'actions

Le Chef d'équipe veille au respect des ces délais en effectuant un contrôle des pièces entrantes et sortantes pour les membres de son équipe.

## **3.2 L'implication capable**

### Description

Nous l'avons évoqué supra, chaque policier possède ses compétences propres, son expérience. Valoriser ce potentiel humain est essentiellement le rôle du Chef d'équipe. Ce dernier, en permettant une émancipation autonome mais contrôlée de ses collaborateurs, verra leur motivation croître.

### Contribution aux actions/plan d'actions

- Impliquer l'ensemble de l'équipe dans les différentes fonctionnalités de base du travail de Quartier. La polyvalence du personnel est un moyen essentiel pour ce faire
- Favoriser la participation des policiers de l'équipe aux événements du Quartier
- Participer activement aux Q+ Centre
- Tenir compte des spécificités constructives de chaque policier de proximité afin d'en faire bénéficier la population
- Favoriser des contacts réguliers et cordiaux entre les policiers de proximité et les personnes « clés » du Quartier (Directeurs d'écoles, CPAS, ...)
- Développer un esprit d'équipe en vue de l'intégration parfaite de chaque membre
- Parrainage des nouveaux venus dans l'équipe
- Stimuler les membres présentant des compétences particulières à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités collectives (par exemple : désignation d'un référent « environnement » pour l'équipe)
- Tout en assurant l'intérêt collectif, associer l'ensemble des policiers de proximité dans les choix liés au mode de fonctionnement de l'équipe
- Permettre une autoévaluation et la proposition d'objectif

## **4. Annexes**

### **4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier**

### **4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier (2005-2009) pour les principaux phénomènes**

### **4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles du Quartier**

### **4.4 Relevé des personnes clefs du Quartier- Non diffusé (Non diffusé) (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, targets Terro...)**

### **4.5 Plan du Quartier de l'Hyper-Centre**

### **4.6 Comptage de flux piétons**

### **4.7 Plan d'Action « Insécurité croissante ressentie par les commerçants de l'axe BROU / HARMONIE »**

### **4.8 Procès-verbaux des réunions Quartier à discrimination positive. SECURITE ET PROPRETE**

## Caractéristiques socioéconomiques et démographiques du Quartier Hyper Centre

Hypercentre		
Caractéristiques		% ZP
<b>Nombre d'habitants</b>	<b>3.017</b>	<b>3,8%</b>
Superficie (km <sup>2</sup> )	0,429	0,6%
Longueur voirie (kms)	9,043	2,2%
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> )	7.026	
<b>Revenu total net imposable (€)</b>	<b>25.040.741</b>	<b>3,2%</b>
Revenu moyen par déclaration (€)	14.600	
<b>Nombre d'hommes</b>	<b>1.507</b>	<b>4,0%</b>
Proportion d'hommes	50,0%	
<b>Nombre de femmes</b>	<b>1.510</b>	<b>3,7%</b>
Proportion de femmes	50,0%	
<b>Nombre de mineurs (0-17 ans)</b>	<b>661</b>	<b>3,5%</b>
Proportion de mineurs (0-17 ans)	21,9%	
<b>Nombre d'adultes (18-24 ans)</b>	<b>363</b>	<b>4,8%</b>
Proportion d'adultes (18-24 ans)	12,0%	
<b>Nombre d'adultes (25-54 ans)</b>	<b>1.223</b>	<b>4,0%</b>
Proportion d'adultes (25-54 ans)	40,5%	
<b>Nombre d'adultes (55-64 ans)</b>	<b>309</b>	<b>3,6%</b>
Proportion d'adultes (55-64 ans)	10,2%	
<b>Nombre de pers. âgées (65 ans et plus)</b>	<b>461</b>	<b>3,6%</b>
Proportion de pers. âgées (65 ans et plus)	15,3%	
<b>Nombre de belges</b>	<b>2.464</b>	<b>3,5%</b>
Proportion de belges	81,7%	
<b>Nombre d'étrangers</b>	<b>553</b>	<b>7,5%</b>
Proportion d'étrangers	18,3%	
<b>Provenance</b>		
Union européenne	91,0%	
Europe (hors U.E.)	2,3%	
Afrique	5,1%	
Amériques	0,2%	
Asie	1,2%	
Océanie	0,1%	

Hypercentre		
Caractéristiques		% ZP
<b>Nombre de logements occupés</b>	<b>1.435</b>	<b>4,4%</b>
Proportion d'appartements	79,6%	
Proportion de maisons séparées	1,4%	
Proportion de maisons jumelées	2,1%	
Proportion de maisons mitoyennes	15,7%	
<b>Année de construction des logements</b>		
Avant 1946	67,2%	
Entre 1946 et 1970	14,4%	
Entre 1971 et 1995	15,1%	
<b>Etat des logements</b>		
En bon état	69,1%	
En mauvais état	8,4%	
<b>Qualité de l'environnement</b>		
Qualité globale très agréable	13,9%	
Qualité globale peu agréable	30,0%	
Propreté très agréable	17,2%	
Propreté peu agréable	25,2%	
Tranquillité très agréable	11,8%	
Tranquillité peu agréable	42,4%	
<b>Nombre de travailleurs</b>	<b>690</b>	<b>2,8%</b>
Proportion de travailleurs	29,4%	
<b>Nombre de demandeurs d'emploi</b>	<b>293</b>	<b>5,0%</b>
Proportion de demandeurs d'emploi	12,5%	
<b>Nombre d'étudiants</b>	<b>62</b>	<b>2,5%</b>
Proportion d'étudiants	2,6%	
<b>Nombre de (pré-)pensionnés</b>	<b>588</b>	<b>4,0%</b>
Proportion de pensionnés	25,1%	
<b>Statut professionnel</b>		
Secteur public	22,6%	
Secteur privé - Chef d'entreprise	2,6%	

Caractéristiques socioéconomiques et démographiques du Quartier Hyper Centre

<b>Nationalités étrangères - Top 3</b>		
<i>Maroc</i>	2,9%	
<i>Italie</i>	2,2%	
<i>France</i>	1,4%	

<b>Nombre de ménages</b>		
	<b>1.673</b>	<b>4,8%</b>
<i>Proportion d'hommes seuls</i>	36,3%	
<i>Proportion de femmes seules</i>	26,1%	
<i>Proportion de pères avec enfant</i>	2,5%	
<i>Proportion de mères avec enfant</i>	14,6%	
<i>Proportion de couples</i>	15,9%	
<i>Taille moyenne du ménage</i>	1,7	

<i>Secteur privé - Employés</i>	23,1%	
<i>Secteur privé - Ouvriers</i>	28,9%	
<i>Indépendants</i>	14,7%	
<b>Domaine d'activité professionnelle - Top 5</b>		
<i>Commerce</i>	15,8%	
<i>Industrie</i>	11,9%	
<i>Administration</i>	11,0%	
<i>Horeca</i>	10,3%	
<i>Médico-social</i>	8,9%	

### Criminalité enregistrée au sein du quartier "CENTRE - Hypercentre" (ZP Vesdre) \*

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	% ZP	Evol. 08-09	Evol. 05-09
<b>VoIs dans habitations</b>	51	48	63	61	52	55,0	6,8%	-14,8%	+2,0%
<b>VoIs dans commerces</b>	379	327	291	334	360	338,2	43,5%	+7,8%	-5,0%
<b>VoIs dans véhicules</b>	71	136	92	74	71	88,8	17,2%	-4,1%	+0,0%
<b>VoIs de véhicules</b>	28	14	16	21	24	20,6	9,5%	+14,3%	-14,3%
<b>VoIs avec violence/menace</b>	88	53	53	65	57	63,2	23,7%	-12,3%	-35,2%
<b>VoIs à la tire</b>	124	76	52	56	56	72,8	49,1%	+0,0%	-54,8%
<b>Atteintes à l'intégrité morale</b>	168	189	156	142	133	157,6	11,6%	-6,3%	-20,8%
Menaces	79	74	60	60	35	61,6	13,5%	-41,7%	-55,7%
Harcèlement moral	31	55	34	37	26	36,6	9,7%	-29,7%	-16,1%
<b>Atteintes à l'intégrité physique</b>	154	170	169	160	133	157,2	16,1%	-16,9%	-13,6%
Coups et blessures volontaires (total)	127	145	136	138	117	132,6	16,8%	-15,2%	-7,9%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	73	77	84	86	74	78,8	23,0%	-14,0%	+1,4%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	25	25	20	24	17	22,2	8,4%	-29,2%	-32,0%
<b>Dégradations volontaires (total)</b>	92	159	111	125	149	127,2	11,4%	+19,2%	+62,0%
Dégradations de véhicules	53	74	57	53	72	61,8	11,9%	+35,8%	+35,8%
<b>Infractions en matière de stupéfiants</b>	16	38	47	58	52	42,2	13,7%	-10,3%	+225,0%
<b>Infractions contre l'environnement</b>	27	25	17	22	52	28,6	9,0%	+136,4%	+92,6%

\* Notons qu'un même fait peut se retrouver dans plusieurs (sous-)phénomènes, si bien qu'il serait erroné d'additionner ceux-ci entre eux.

\*\* Les vols dans commerces (ou entreprises) englobent notamment les vols à l'étalage.

\*\*\* Les sanctions administratives strictes ne sont pas comptabilisées parmi les infractions contre l'environnement.



2005																			
Date	Mois	Heure	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
02/10/2005	10	10:45	10	Dim	Ver	Alliés (des)	1	15519/2005	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Cen
20/04/2005	04	12:05	12	Mer	Ver	Collège (du)	1	5946/2005	78	C	999	1	0	0	C/P	Manoeuvre	0	0	Cen
21/12/2005	12	16:07	16	Mer	Ver	Coronmeuse	1	20182/2005	43	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cen
19/07/2005	07	21:55	21	Mar	Ver	Henri Hurard	1	11370/2005	49	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cen
31/07/2005	07	17:00	17	Dim	Ver	Heusy (de)	1	Pv25683/05	999	C	999	1	0	0	V/C	Contrôle	0	0	Man
25/03/2005	03	16:20	16	Vend	Ver	Marché (place)	1	4485/2005	999	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cen
08/06/2005	06	18:05	18	Mer	Ver	Marteau (du)	1	8728/2005	999	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Cen
19/01/2005	01	07:50	7	Mer	Ver	Martyr (place)	1	1085/2005	999	C	999	1	0	0	V/L	Priorité	0	0	Cen
02/08/2005	08	21:25	21	Mar	Ver	Ortmans Hau	1	12134/2005	999	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Cen
29/10/2005	10	02:30	2	Sam	Ver	Paul Janson (	1	16971/2005	999	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cen
03/12/2005	12	17:15	17	Sam	Ver	Saint Remack	1	19053/2005	999	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	1	0	Cen
31/01/2005	01	18:05	18	Lun	Ver	Verte (place)	1	1698/2005	999	C	999	1	0	0	L/P	Priorité	0	0	Cen
19/07/2005	07	16:45	16	Mar	Ver	Xhavée	1	11367/2005	68	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Cen
18/08/2005	08	17:30	17	Jeud	Ver	Xhavée	1	12928/2005	999	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Cen

2006

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	0	Act	Causes	DF	IV	MP
15/09/2006	09	07:30	7	Vend	Ver	Collège (du)	1	Pv301525	999	C	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Cen
10/11/2006	11	18:00	18	Vend	Ver	Coromeuse	1	Pv301882	999	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Cen
24/02/2006	02	14:45	14	Vend	Ver	Crapaurue	1	3242/2006	13	C	999	1	0	0	V/V/V	Contrôle	0	0	Cen
18/08/2006	08	10:30	10	Vend	Ver	Crapaurue	1	14465/2006	2	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
17/08/2006	08	20:00	20	Jeud	Ver	Gymnase (du)	1	Pv301362	1	C	999	1	0	0	C/P	Priorité	0	0	Cen
02/03/2006	03	16:30	16	Jeud	Ver	Heusy (de)	1	3578/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
24/04/2006	04	12:00	12	Lund	Ver	Marteau (du)	1	6679/2006	65	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Cen
07/09/2006	09	11:15	11	Jeud	Ver	Marteau (du)	1	15837/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
05/08/2006	08	23:50	23	Sam	Ver	Martyr (place)	1	13742/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
18/02/2006	02	08:20	8	Sam	Ver	Ortmans Hau	1	2853/2006	16	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cen
08/12/2006	12	17:45	17	Vend	Ver	Ortmans Hau	1	Pv302058	999	C	999	1	0	0	P/V	Priorité	0	0	Cen
05/09/2006	09	10:38	10	Mar	Ver	Recollets (En	1	15681/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
14/02/2006	02	12:05	12	Mar	Ver	Saint Laurent	1	Pv300295	999	C	999	0	0	0	P/V	Priorité	0	0	Cen
09/04/2006	04	17:10	17	Dim	Ver	Verte (place)	1	5775/2006	999	C	999	2	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Cen
17/04/2006	04	12:45	12	Lund	Ver	Verte (place)	1	6218/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Cen
31/10/2006	10	16:10	16	Mar	Ver	Verte (place)	1	19536/2006	35	C	999	1	0	0	V/C	Contrôle	0	0	Cen
08/11/2006	11	18:45	18	Mer	Ver	Verte (place)	1	20039/2006	17	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	0	0	Cen

17/11/2006	11	18:29	18	Vend	Ver	Verte (place)	1	20580/2006	44	C	999	2	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
24/11/2006	11	15:48	15	Vend	Ver	Verte (place)	1	21020/2006	38	C	999	3	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
21/12/2006	12	22:30	22	Jeud	Ver	Verte (place)	1	22997/2006	999	C	999	1	0	0	C	Vitesse	0	0	Cen

2007

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
10/03/07	03	9:34	9	Sam	Ver	Alliés (des)	1	4557/2007	999	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Cen
8/08/07	08	15:44	15	Mer	Ver	Alliés (des)	1	15377/2007	99	C	999	1	0	0	V	Contrôle	1	0	Cen
20/09/07	09	10:05	10	Jeud	Ver	Carmes (des)	1	18419/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
1/12/07	12	11:00	11	Sam	Ver	Carmes (des)	1	23578/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Manœuvre	0	0	Cen
20/09/07	09	17:30	17	Jeud	Ver	Collège (du)	1	18462/2007	90	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Cen
10/02/07	02	19:40	19	Sam	Ver	Coronmeuse	1	2666/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	1	0	Man
22/11/07	11	13:25	13	Jeud	Ver	Coronmeuse	1	22939/2007	999	C	999	1	0	0	V	Vitesse	1	0	Cen
16/04/07	04	21:30	21	Lund	Ver	Crapaurue	1	6990/2007	86	C	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Cen
11/06/07	06	19:15	19	Lund	Ver	Crapaurue	1	11083/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Cen
20/12/07	12	16:35	16	Jeud	Ver	Crapaurue	1	24787/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
1/02/07	02	22:15	22	Jeud	Ver	Gymnase (du)	1	02127/2007	24	C	999	2	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Cen
5/08/07	08	1:40	1	Dim	Ver	Gymnase (du)	1	15154/2007	21	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	1	Cen
30/01/07	01	8:20	8	Mar	Ver	Heusy (de)	1	01955/2007	15	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
14/08/07	08	17:40	17	Mar	Ver	Heusy (de)	1	15814/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
24/10/07	10	18:05	18	Mer	Ver	Heusy (de)	1	20940/2007	65	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
9/05/07	05	12:40	12	Mer	Ver	Manège (du)	1	8587/2007	999	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Cen
17/11/07	11	18:45	18	Sam	Ver	Marteau (du)	1	22614/2007	999	C	999	1	0	0	P/V	Priorité	0	1	Cen
13/09/07	09	9:10	9	Jeud	Ver	Martyr (place)	1	17867/2007	51	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cen
18/09/07	09	15:30	15	Mar	Ver	Moulin (Mont)	1	18281/2007	999	C	999	1	0	0	C	Vitesse	0	1	Cen
6/04/07	04	21:48	21	Vend	Ver	Ortmans Hau	1	6299/2007	999	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Cen
2/04/07	04	20:00	20	Lund	Ver	Pont (du)	1	6022/2007	999	C	999	1	0	0	V/C	Contrôle	0	0	Cen
28/01/07	01	5:35	5	Dim	Ver	Thil Lorrain	1	01837/2007	11	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Cen
18/09/07	09	15:45	15	Mar	Ver	Thil Lorrain	1	18302/2007	999	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Cen
22/05/07	05	13:02	13	Mar	Ver	Tribunal (du)	1	9541/2007	11	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
13/02/07	02	7:50	7	Mar	Ver	Verte (place)	1	2895/2007	41	C	999	1	0	0	V/C	Vitesse	0	0	Cen
30/05/07	05	14:51	14	Mer	Ver	Verte (place)	1	10089/2007	23	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cen
15/12/07	12	19:30	19	Sam	Ver	Xhavée	1	24495/2007	999	C	999	1	0	0	V/V	Manœuvre	1	0	Cen

2008

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
11/01/08	01	7:30	7	Vend	Ver	Alliés (des)	1	661/2008	49	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	1	Cen
20/05/08	05	8:25	8	Mar	Ver	Alliés (des)	1	9964/2008	999	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	0	0	Cen

22/03/08	03	13:50	13	Sam	Ver	Carmes (des)	1	5596/2008	1	C	999	0	1	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cent
28/08/08	08	14:50	14	Jeud	Ver	Chapuis	1	17474/2008	41	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
28/02/08	02	12:30	12	Jeud	Ver	Collège (du)	1	4028/2008	62	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Cent
21/11/08	11	9:05	9	Vend	Ver	Coronmeuse	1	24080/2008	999	C	999	1	0	0	C/P	Priorité	0	0	Cent
31/01/08	01	17:40	17	Jeud	Ver	Crapaurue	1	2086/2008	999	C	999	4	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Cent
12/10/08	10	3:39	3	Dim	Ver	Gymnase (du)	1	20943/2008	25	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Cent
6/11/08	11	18:35	18	Jeud	Ver	Harmonie (de)	1	23005/2008	29	C	999	1	0	0	C	Contrôle	0	1	Cent
1/12/08	12	11:57	11	Lund	Ver	Harmonie (de)	1	24830/2008	29	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
24/06/08	06	17:50	17	Mar	Ver	Marché (place)	1	12575/2008	999	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Cent
12/01/08	01	18:45	18	Sam	Ver	Martyr (place)	1	Pv300066	999	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	1	0	Cent
9/02/08	02	12:00	12	Sam	Ver	Martyr (place)	1	2696/2008	156	C	999	1	0	0	V/P	Inconnu	0	1	Cent
29/02/08	02	22:52	22	Vend	Ver	Martyr (place)	1	4138/2008	999	C	999	1	0	0	V/P	Inconnu	0	1	Cent
9/09/08	09	13:29	13	Mar	Ver	Moulin (Mont)	1	18375/2008	29	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Cent
23/05/08	05	1:35	1	Vend	Ver	St Remacle	1	Pv300944	52	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Cent
28/11/08	11	12:00	12	Vend	Ver	Théâtre (du)	1	24635/2008	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
13/05/08	05	15:50	15	Mar	Ver	Thil Lorrain	1	9357/2008	1	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	1	0	Cent
6/10/08	10	9:00	9	Lund	Ver	Thil Lorrain	1	20395/2008	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
15/02/08	02	17:15	17	Vend	Ver	Verte (place)	1	3108/2008	999	C	999	1	0	0	C/P	Manoeuvre	1	0	Cent
2/02/08	02	22:57	22	Sam	Ver	Xhavée	1	2273/2008	60	C	999	0	0	1	V/P	Priorité	0	0	Cent
3/08/08	08	1:40	1	Dim	Ver	Xhavée	1	15479/2008	62	C	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Cent

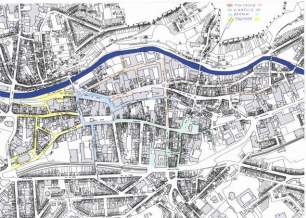
2009

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
7/09/09	9	21:45	21	Lund	Ver	Carmes (des)	1	19411/2009	52	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Cent
17/12/09	12	16:15	16	Jeud	Ver	Collège (du)	1	Pv305509/09	1	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Cent
7/08/09	8	15:45	15	Vend	Ver	Heusy (de)	1	16821/2009	109	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	0	0	Cent
5/04/09	4	15:45	15	Dim	Ver	Laoureux	1	7001/2009	50	C	999	1	0	0	C	contrôle	0	1	Cent
22/02/09	2	19:24	19	Dim	Ver	Marteau (du)	1	3822/2009	999	C	999	2	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
1/04/09	4	7:15	7	Mer	Ver	Marteau (du)	1	6650/2009	23	C	999	1	0	0	V/C	Contrôle	0	0	Cent
1/04/09	4	21:37	21	Mer	Ver	Marteau (du)	1	6716/2009	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	1	Cent
28/04/09	4	20:07	20	Mar	Ver	Marteau (du)	1	8738/2009	999	C	999	2	0	0	V/V	Priorité	1	1	Cent
27/03/09	3	17:50	17	Vend	Ver	Saint Laurent	1	6384/2009	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Cent
20/05/09	5	14:30	14	Mer	Ver	Saint Laurent	1	10477/2009	44	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Cent
4/05/09	5	16:00	16	Lund	Ver	Verte (place)	1	9259/2009	35	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Cent
18/07/09	7	16:00	16	Sam	Ver	Verte (place)	1	15370/2009	3	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
10/02/09	2	18:00	18	Mar	Ver	Xhavée	1	2942/2009	61	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
20/03/09	3	16:07	16	Vend	Ver	Xhavée	1	5828/2009	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent

2/08/09	8	12:20	12	Dim	Ver	Xhavée	1	16445/2009	999	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Cent
19/10/09	10	10:15	10	Lund	Ver	Xhavée	1	22715/2009	999	C	999	1	0	0	V/P	Manœuvre	0	0	Cent

2010

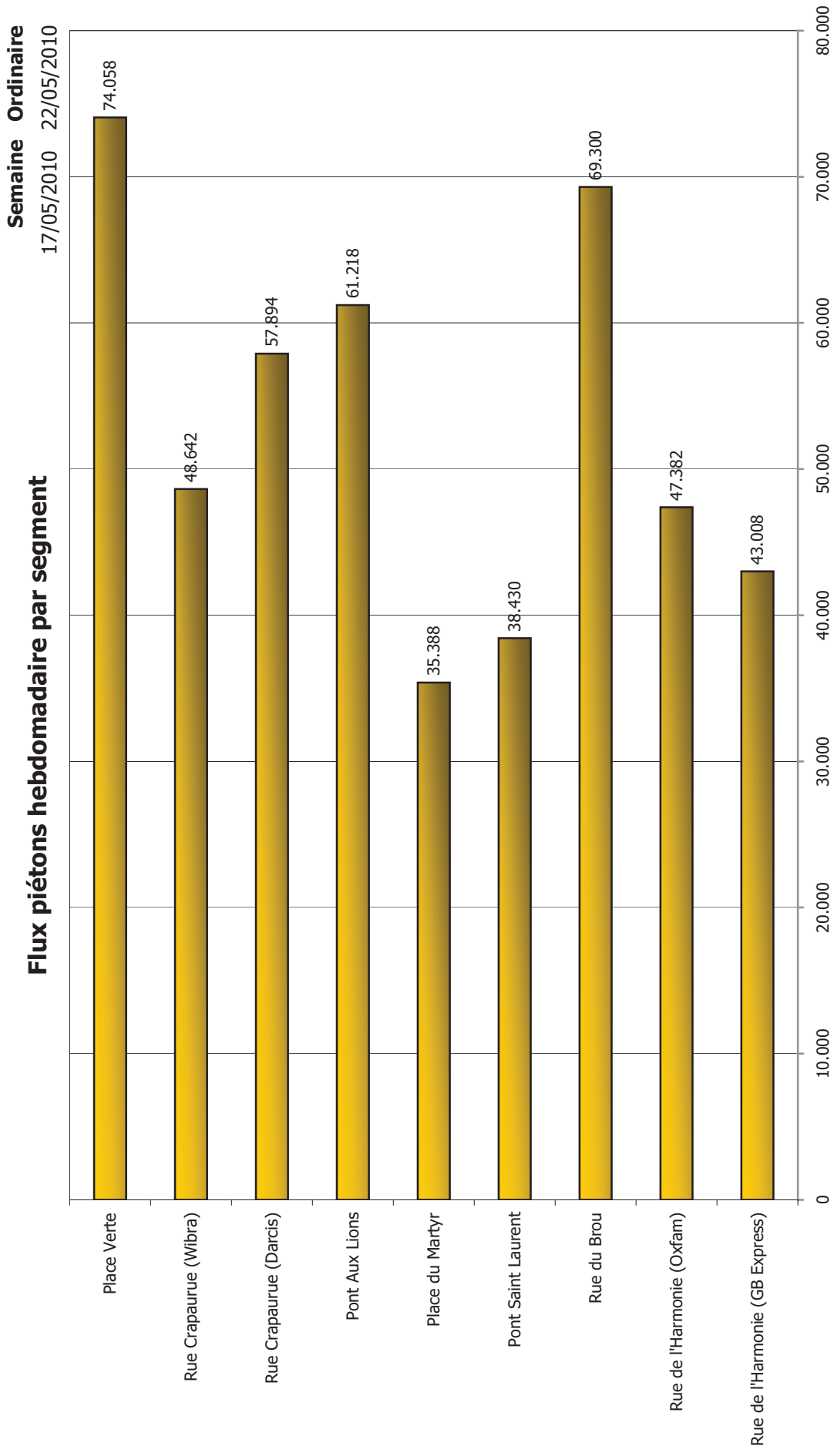
Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
7/01/10	1	15:04	15	Jeud	Ver	Alliés (des)	1	380/2010	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Cent
1/07/10	7	19:31	19	Jeud	Ver	Carmes (des)	1	13250/2010	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Cent
30/03/10	3	13:25	13	Mar	Ver	Crapaurue	1	6283/2010	101	C	999	1	0	0	V/P	Manœuvre	0	0	Cent
10/05/10	5	14:15	14	Lund	Ver	Crapaurue	1	9434/2010	113	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
24/03/10	3	15:30	15	Mer	Ver	Henri Hurard	1	5805/2010	5	C	999	0	1	0	V/P	Priorité	0	0	Cent
24/01/10	1	9:40	9	Dim	Ver	Marteau (du)	1	1494/2010	999	C	999	1	0	0	C	Contrôle	1	0	Cent
18/02/10	2	10:05	10	Jeud	Ver	Martyr (place)	1	3240/2010	999	C	999	1	0	0	V/L	Priorité	0	0	Cent
3/05/10	5	11:38	11	Lund	Ver	Martyr (place)	1	8857/2010	154	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Cent
6/08/10	8	20:20	20	Vend	Ver	Thil Lorrain	1	15938/2010	999	C	999	1	0	0	C	Contrôle	0	0	Cent
3/02/10	2	14:20	14	Mer	Ver	Verte (place)	1	2208/2010	29	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Cent
22/03/10	3	11:40	11	Lund	Ver	Verte (place)	1	Pv300616/10	999	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Cent
30/06/10	6	18:00	18	Mer	Ver	Verte (place)	1	Pv301349/10	999	C	999	1	0	0	V/C	Manœuvre	0	0	Cent
8/01/10	1	19:55	19	Vend	Ver	Xhavée	1	472/2010	2	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Cent



# COMPTAGES DE FLUX PIETONS

Centre-Ville :

Verviers



# COMPTAGES DE FLUX PIETONS

Centre-Ville :

Verviers

